

DE LA NECESSITE ET DE LA PERTINENCE D'UN REPERTOIRE DE COLLECTIONS IMPORTANTES AU PLAN INTERNATIONAL

Suzy PASLEAU
Maître de conférences à l'Ulg
Directrice du LERIDOC

Considérant les développements prodigieux des moyens télématiques et informatiques, il paraît indispensable et opportun, à l'heure actuelle, d'intégrer dans le monde des bibliothèques un certain nombre de techniques nouvelles déjà éprouvées dans d'autres contextes.

De vastes possibilités documentaires s'offrent en effet aux chercheurs, bibliothécaires et autres lecteurs désireux de s'informer sur les nouvelles publications traitant d'un domaine déterminé. La plupart des bibliothèques scientifiques informatisent leurs fonds et sont reliées entre elles par des réseaux électroniques de communication qui leur permettent de consulter à distance le contenu d'autres bibliothèques. Il en va de même pour les libraires et les éditeurs.

En outre, de nombreuses sociétés se sont spécialisées dans la réalisation de catalogues, répertoires et bibliographies sur CD-ROM. Dans ces domaines, l'intégration des nouvelles technologies de l'information est en bonne voie.

Identifier, localiser et se procurer des publications courantes ne présente plus, en général, de difficultés majeures. Par contre, les choses se compliquent lorsque la demande porte sur des collections rares ou spéciales. Ces collections, très précieuses en raison de leur spécificité, de leur rareté et de leur richesse sont encore peu accessibles et pourtant très convoitées par les chercheurs.

Le besoin et l'utilité d'un nouvel outil permettant d'identifier, de localiser et de se procurer ce type de documents ne sont plus à démontrer. Encore faut-il concevoir cet outil dans une perspective très ouverte, c'est-à-dire une perspective prenant en compte les spécificités de chaque collection et de chaque bibliothèque ou centre de documentation, les particularismes nationaux, voire locaux et surtout intégrant les nouvelles technologies mises au service de l'information.

PRESENTATION DE L'ETUDE

Dans le cadre du plan d'action proposé pour les bibliothèques de la Communauté Européenne, des initiatives sont entreprises en vue de promouvoir l'intégration des nouvelles technologies de l'information dans le monde des bibliothèques européennes. L'étude PROLIB/CONTREX s'inscrit dans ce contexte en proposant un répertoire pilote de collections importantes au plan international des bibliothèques de la Communauté Européenne.

Le répertoire pilote est défini comme une base de références naviguée en hypertexte et accessible en ligne par tout utilisateur qui en émet le souhait. Les choix relatifs à la structure même de la base et à son module de recherche ont été guidés par un souci permanent de convivialité et d'universalité. La consultation peut se faire aisément par l'utilisateur final avec un minimum de

manipulations informatiques et documentaires.

Le répertoire pilote peut, à bien des égards, être considéré comme un prototype. En effet, si l'idée de faciliter l'accès aux bibliographies et d'interconnecter le réseau des bibliothèques n'est pas tout à fait neuve, appliquer ce principe à des collections historiques est relativement original.

En outre, l'intégration des technologies de pointe dans le domaine des bibliothèques est un nouveau défi; or il s'avère que les techniques utilisées dans ce répertoire pour novatrices qu'elles soient, peuvent très facilement être reproductibles pour d'autres produits documentaires du même type.

DEFINITION ET CONCEPTION DU REPERTOIRE

Vocation du pilote

Le répertoire pilote est un prototype visant à faciliter l'identification et la localisation de collections importantes au plan international des bibliothèques européennes. En fournissant une série d'informations complémentaires de type historique, pratique ou administrative, il va cependant au-delà d'un simple catalogue de collections. Ainsi grâce à sa double finalité, le répertoire permet non seulement de cataloguer un certain nombre de collections mais surtout, il donne les moyens d'accéder aux documents primaires.

Portée du pilote

L'intérêt historique guide le choix des collections à intégrer dans le répertoire. Le critère de sélection se fonde sur le caractère unique, rare ou précieux d'une partie ou de la totalité des documents composant ces collections. Une

volonté d'universalité quant aux domaines, aux supports et aux types de documents composant ces collections s'affirme nettement : des collections composées exclusivement ou partiellement d'imprimés, de manuscrits, de cartes d'estampes, de partitions musicales ou de tout autre pièce remarquable sont prises en compte. De même, des collections touchant à tous les domaines scientifiques sont représentées dans la mesure où elles répondent aux critères de sélections définis ci-après.

Définitions

Une terminologie précise et communément acceptée⁽¹⁾ sur les concepts englobés dans l'appellation "répertoire pilote de collections importantes a

(1) Les définitions qui suivent sont inspirées de la norme ISO 5127, des normes AFNOR et de HARROD, Leonard Montague, *The librarians' glossary of terms used in librarianship, documentation and the book crafts and reference book*, 5 éd., London 1984.

REPERTOIRE : ouvrage de référence présentant des informations classées par ordre alphabétique, chronologique ou systématique pour l'identification ou la localisation de personnes, d'organismes, de lieux ou d'objets.

COLLECTION : contrairement au fond d'archives qui est constitué organiquement la collection est un regroupement volontaire de documents, d'objets, d'informations de provenances diverses, rassemblés en raison de la similitude d'un ou plusieurs de leurs caractères.

COLLECTION IMPORTANTE : par collection importante, il faut entendre collection spéciale.

COLLECTION SPECIALE : une collection de livres ou d'autres documents en rapport avec l'histoire locale, les célébrités, les industries ou relatifs à un sujet ou à une période, ou regroupés pour une raison particulière.

plan international", détermine les critères de sélection des collections.

Corpus documentaire

Le pilote réalisé comporte vingt-huit collections émanant du Grand-Duché de Luxembourg (Archives nationales, Grand Séminaire), d'Espagne (Bibliothèque nationale), de Belgique (Bibliothèque nationale, Université de Liège) et du Portugal (Bibliothèque nationale). Ce corpus n'a pas l'ambition d'être représentatif des richesses documentaires disséminées en Europe mais plus modestement d'illustrer le contenu, la structure, la présentation, le fonctionnement et la faisabilité pratique du pilote.

La collecte des sources a été réalisée au moyen d'un mailing postal auprès de vingt-six établissements scientifiques, bibliothèques et centres de recherches confondus. Six ont répondu très favorablement en remplissant le formulaire, cinq ne disposaient pas de collections susceptibles d'être intégrées, trois ont signalé leurs collections mais sans remplir le formulaire, enfin, douze sollicitations sont restées sans réponse.

Le pourcentage de remplissage des formulaires qui nous sont parvenus est de 80 %. Pour préciser davantage la pertinence des informations fournies, ce pourcentage a été ventilé en rubriques obligatoires (91 %) et non-obligatoires (68 %). Au vu des renseignements demandés, ce résultat est très satisfaisant.

LES INFORMATIONS OFFERTES PAR LE REPERTOIRE

Pour répondre à sa vocation première, à savoir être un ouvrage de référence, le répertoire comporte des

informations bibliographiques classiques relatives à tout fonds documentaire. On y trouve, par conséquent, le nom de la collection, son sujet, son adresse, le contenu du fonds ainsi que la période couverte.

Le second objectif poursuivi est de mettre à la disposition des chercheurs une information pertinente permettant l'accès aux documents primaires. Des informations pratiques sur l'établissement abritant la collection ainsi que l'indication des services d'information et des outils documentaires mis à la disposition du public sont également mentionnées. Enfin, un historique de la collection complète le contenu d'une entrée.

Pratiquement, chaque collection se voit attribuer une et une seule entrée du répertoire. Chaque entrée éclaire l'information relative à une collection en quatre couches distinctes et complémentaires⁽²⁾ :

- ◇ informations administratives
- ◇ historique de la collection
- ◇ outils de référence
- ◇ contenu de la collection

Les informations administratives

Les informations administratives ont pour but l'identification et la localisation des collections; elles sont d'ordre bibliographique et pratique sur la collection elle-même et aussi sur l'institution hébergeant cette collection. C'est à cet endroit que figurent les conditions d'accès à l'institution et aux documents, les services d'information disponibles, les possibilités de fourniture de documents primaires ou de documents de substitution et les langues parlées.

(2) La composition type d'une entrée figure sous la forme d'un formulaire repris ci-après.

FORMULAIRE POUR LE REMPLISSAGE DES DONNEES

1. Informations administratives

Nom du fonds/collection	
Nom de la bibliothèque	
Périodes	<input type="checkbox"/> Préhistoire <input type="checkbox"/> Antiquité <input type="checkbox"/> Moyen âge <input type="checkbox"/> 16e-18e siècles <input type="checkbox"/> 1800-1920 <input type="checkbox"/> après 1920 <input type="checkbox"/> toutes
Domaine principal de la collection	
Type de bibliothèque ³	
Adresse	
Pays	
Téléphone (préfixe local entre parenthèses)	
Téléfax (préfixe local entre parenthèses)	
Courrier électronique	
Personne responsable	
Ouverture (jours, heures, congés annuels)	
Conditions d'accès	
Restrictions d'accès	
Documents en accès direct	OUI/NON
Documents en accès semi-direct	OUI/NON
Procédure pour obtenir les documents	
Délai pour obtenir les documents	
Personnel professionnel (nombre) ⁴	
Personnel non-professionnel (nombre)	
Service d'information	OUI/NON

³. Bibliothèque universitaire, publique, nationale, ecclésiastique, fonds spécial.

⁴. Spécialistes de la documentation ou des domaines couverts.

Fourniture/envoi de photocopies	OUI/NON prix :
Fourniture/envoi de références	OUI/NON prix :
Langues parlées	
Photocopies	OUI/NON prix :
Microformes	OUI/NON prix :
Salle de lecture	OUI/NON conditions :
Prêt à domicile	OUI/NON conditions :
Prêt interbibliothèque	OUI/NON conditions :

2. Historique de la collection

Date de fondation de la collection	
Nom du fondateur de la collection	
Bref historique de la collection (principaux événements, accroissements, évolutions successives, changement de bibliothèque)	
Politique d'acquisition	
Portée de la collection	

Acquisitions remarquables	
Lacunes	

3. Outils de références

Catalogues publiés	OUI/NON Réf. :
Catalogues non-publiés	OUI/NON Réf. :
Publications relatives à la collection ⁵	OUI/NON Réf. :
Fichiers manuels	OUI/NON:
Fichiers informatisés	OUI/NON
Niveau d'informatisation du fonds	<input type="checkbox"/> complet <input type="checkbox"/> partiel et stoppé <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> inexistant
Consultation à distance (on-line)	OUI/NON Via quel réseau ::
Participation à un programme de partage de ressources	OUI/NON Lequel :

4. Contenu de la collection

Documents de substitution	OUI/NON
Classification adoptée	
Normes de catalogage	
Catalogage informatisé	OUI/NON
Documents non accessibles	

⁵. Catalogue d'exposition, guide, brochure anniversaire.

L'historique de la collection

L'historique de la collection vise à informer l'utilisateur du contexte dans lequel le fonds a été constitué; il fournit quelques renseignements sur les principaux événements qui ont marqué la vie de la collection, sur ses accroissements, sa politique d'acquisition, sa portée et ses lacunes.

Ces indications fournissent une meilleure perception de la nature et de l'intérêt des collections mentionnées.

Les outils de référence

Les outils de référence sont les guides indispensables de la recherche documentaire; il est particulièrement utile pour un lecteur de connaître un minimum d'informations sur les facilités qui s'offrent à lui en ce domaine.

Les indications mentionnées dans cette partie sont d'ordre purement documentaire (mise à disposition de catalogues, thésaurus ...) ou pratique (niveau d'informatisation ...).

Le contenu de la collection

Cette partie présente de manière détaillée le contenu de la collection. Après quelques précisions bibliographiques, les types de documents composant le fonds documentaire sont inventoriés avec la mention de leur nombre, de leur thème particulier, de la période spécifique, de leur langue, de la région dont il traite et du niveau de collection (voir ci-après).

L'INDEXATION

L'outil informatique et, a fortiori, la navigation en hypertexte allègent considérablement les contraintes liées à

l'indexation des documents. Le recours au langage libre, à des listes d'autorité et à un thésaurus constitue les trois clés qui guideront l'utilisateur au cours de ses recherches.

Le répertoire pilote comporte des rubriques indexées en langage libre naturel (texte libre ou mots-clés) ou liées à des listes d'autorité. Toutefois, quelques champs font exception, celui relatif au domaine principal de la collection (partie administrative) et ceux décrivant les langues, continent et niveau de collection des types de documents (partie contenu de la collection).

En ce qui concerne les langues, continent et niveau de collection des types de documents, l'usage de codes définis par le *Conspectus* est recommandé. La question touchant au domaine de la collection est plus délicate.

La portée du répertoire pilote n'a pas été limitée volontairement, tous les domaines peuvent y être intégrés. En outre, le pilote se base sur un échantillon de collections qui se veut illustratif et non significatif du contenu futur du répertoire. Par conséquent, il apparaît plus judicieux et plus pertinent d'adopter une indexation au moyen de vedettes-matières découlant d'un thésaurus construit a posteriori.

Dans un premier temps, chaque collection sera décrite de manière précise et pertinente par son spécialiste à l'aide de mots-clés; puis, dans un second temps, la cohérence de l'indexation sera assurée par une gestion de ces mots-clés au sein d'un thésaurus. Certains mots-clés seront sélectionnés et transformés en descripteurs univoques.

L'élaboration progressive de ce thésaurus prendra en compte les relations entre les descripteurs, à savoir les relations hiérarchiques, les relations associatives (synonymie et voisinage), le

TYPES DE DOCUMENTS

Types de documents	nombre ⁶	thème, sujet ⁷	période	code langue ⁸	code continent + pays	niv col
Imprimés (printed material)						
Livre (book) ¹⁰						
Périodique (periodical) ¹¹						
Manuscrit (manuscript) ¹²						
Thèse (dissertation) ¹³						
Brochure (pamphlet) ¹⁴						
Carte (map) ¹⁵						
Gravure (woodblock)						
Estampe (print)						
Musique imprimée (printed music)						
Incunable (incunabulum) ¹⁶						
Document iconique (iconic document) ¹⁷						
Document précieux						
Auteur particulier						
Archive						
Objet						
Document audiovisuel						
Autre (préciser)						

- (6) Pour les archives, on parlera en mètre courant.
- (7) On utilisera des mots-clés en langage libre.
- (8) Les codes langues sont tirés du Conspectus.
- (9) Les codes niveau de collection sont tirés du Conspectus.
- (10) "Livre : document formé par l'assemblage de plus de 48 pages constituant une unité bibliographique". "Book : document having more than 48 pages and forming a bibliographic unit". ISO 5127/2-1983.
- (11) "Périodique : publication en série traitant généralement d'un ou plusieurs domaines spécialisés dans un but d'information générale, scientifique ou technique". "Periodical : serial publication dealing generally with one or more specialized fields intended to supply general information or scientific or technical information". ISO 5127/2-1983.
- (12) "Manuscrit : document écrit ou copié à la main". "Manuscript : document written or copied by hand". ISO 5127/2-1983.
- (13) Thèse : document présentant une recherche et ses résultats, soumis par un auteur pour obtenir un grade ou une qualification professionnelle". "Dissertation : document reporting the author's research and findings and submitted by him in support of his candidature for a degree or professional qualification". ISO 5127/2-1983.
- (14) "Brochure : document formé par l'assemblage de 48 pages au maximum constituant une unité bibliographique". "Pamphlet : document having not more than 48 pages and forming a bibliographic unit". ISO 5127/2-1983.
- (15) "Carte : représentation conventionnelle généralement plane, à échelle réduite, de phénomènes concrets ou abstraits, localisable dans l'espace et le temps". "Map : conventional representation, on a reduced scale and usually flat, of concrete or abstract phenomena which can be localized in space and time". ISO 5127/2-1983.
- (16) "Incunable : document imprimé à partir de caractères mobiles et datant d'avant l'année 1500". "Incunabulum : document printed from moveable type and dating from before the year 1500". ISO 5127/2-1983.
- (17) "Document iconique : document dont la caractéristique principale est la représentation illustrée". "Iconic document : document in which pictorial representation is the prominent feature". ISO 5127/2-1983.

caractère de polysémie et les règles d'écriture (utilisation des termes au singulier, utilisation d'abréviations connues). Autre élément important dans le cadre d'un répertoire de portée internationale, l'aspect linguistique pourra également être géré via le thésaurus.

Enfin, il n'est pas inutile de préciser que le thésaurus spécifique au répertoire de collections pourra être élaboré sur base de thésaurus existant : Répertoire Laval, Library of Congress Subject Headings, Répertoire R.A.M.E.A.U.

LE MULTILINGUISME

Ce pilote s'inscrit dans une perspective européenne voire internationale; aussi le problème du multilinguisme se pose de manière très concrète. Dans le cadre de cette étude, le répertoire est réalisé en version française. Toutefois, le traitement du multilinguisme a été envisagé de manière pratique.

La conception du répertoire s'est faite dans une perspective multilingue, le seul impératif pour le rendre opérationnel est de traduire les différents éléments qui le composent : index, aide à l'utilisateur et écrans.

Des développements futurs incluront la traduction des différents écrans afin de les afficher dans la langue désirée. Les intitulés de rubriques ainsi que les listes d'autorité apparaîtront également dans la langue choisie. Enfin, pour ce qui est du thésaurus, le multilinguisme sera traité grâce aux relations d'équivalence.

Des contraintes sont dès lors imposées pour l'enregistrement des informations dans le but de faciliter la gestion de la base et surtout de conserver une certaine cohérence aux données.

Des assouplissements sont toutefois recommandés si l'on veut garantir un bon remplissage des informations composant les différentes couches d'entrée. De même, ce serait dénaturer certaines indications que de vouloir les traduire.

Pour permettre à un maximum de chercheurs d'accéder aux informations pertinentes sans alourdir le travail de gestion du répertoire, l'anglais et le français ont été choisis comme langues de référence pour la saisie de la majorité des rubriques. Le recours à l'une ou l'autre de ces langues est cependant laissé à la libre appréciation du correspondant. Quelques rubriques sont rédigées dans la langue du pays :

- ◇ nom du fonds/collection
- ◇ bibliothèque abritant la collection
- ◇ adresse
- ◇ personne responsable
- ◇ nom du fondateur de la collection

L'INTERNET, LE WORLD WIDE WEB (WWW) ET LE CLIENT MOSAIC

Le choix de l'Internet

Un répertoire de collections importantes sur le plan international implique principalement des chercheurs, des étudiants ou des scientifiques ainsi que des bibliothèques et des centres de documentation.

L'Internet est un réseau très répandu. C'est déjà le réseau privilégié des institutions académiques qui peuvent y accéder gratuitement. Depuis peu, c'est également un réseau accessible à tous les publics grâce aux sociétés de *service provider* qui fournissent un accès payant à l'Internet à tout utilisateur disposant d'un modem.

En outre, dans l'optique d'intégration des nouvelles technologies de l'inf

mation, le répertoire pilote s'implantera dans un système d'avant-garde. Or, l'*Internet* donne accès à un nouveau type de service connu sous le nom de *Networked Information Retrieval*, c'est-à-dire "service de navigation". Parmi ces services de navigation basés sur le principe client-serveur, le *World Wide Web* a été retenu en raison de son mode de navigation hypertexte.

Le serveur WWW

Jusqu'il y a quelques années, le réseau *Internet* n'avait qu'une utilité relativement limitée, sa puissance n'était pas exploitée de façon optimale. En effet, les utilisateurs de ce réseau s'en servaient pour échanger des fichiers ou des E-mails mais l'information avait une forme peu conviviale.

Actuellement, le nombre d'utilisateurs de l'*Internet* double chaque année. Aujourd'hui, ce sont près de 40 millions d'utilisateurs répartis dans 170 pays qui utilisent ce réseau. Grâce aux différentes possibilités offertes par le serveur *WWW*, le réseau *Internet* est devenu un véritable outil de travail.

Le *WWW* a été créé par un groupe de chercheurs du CERN en Suisse, son principe est simple, il est capable de recevoir de l'information, de traiter une requête spécifique et de renvoyer une réponse au demandeur. Par une simple connexion sur un serveur de ce type, nous entrons directement dans une page d'introduction, "home page", définie par le propriétaire de ce serveur. Cette "home page" va nous permettre de voyager à travers l'information disponible au moyen de liens hypertextes.

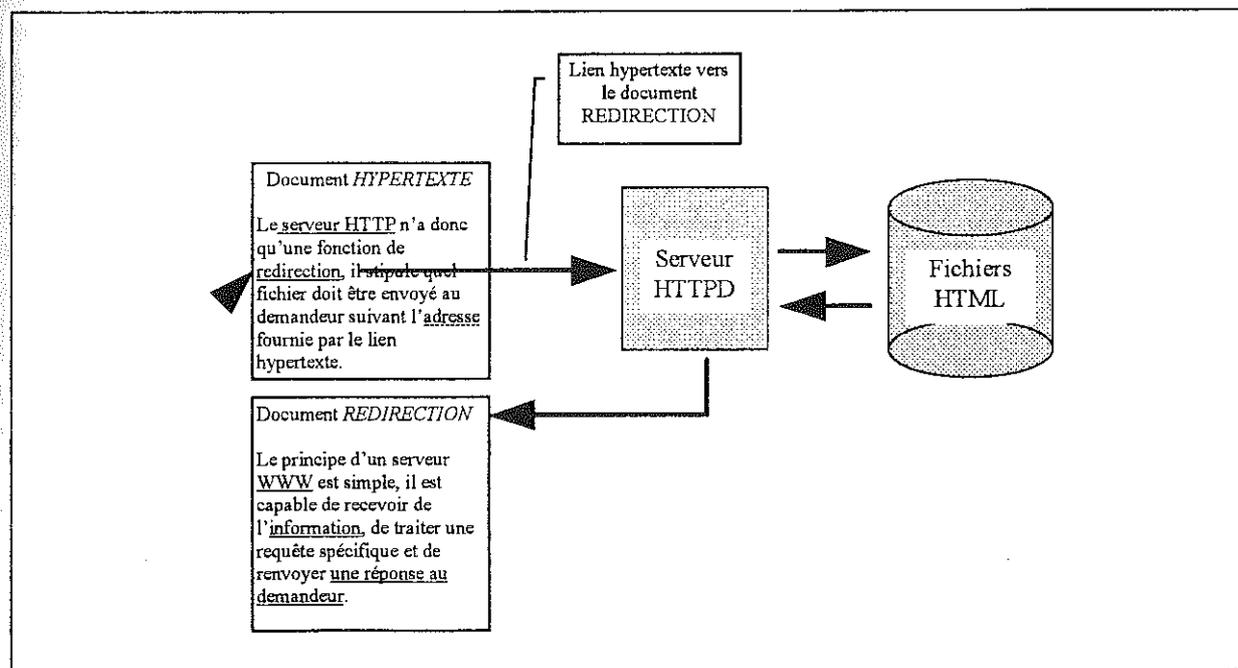


Figure 1

Le client Mosaic

Les services de navigation répartis sur le réseau *Internet* sont basés sur le modèle client/serveur; le WWW est un service de ce type. Pour entrer en contact avec le serveur souhaité, un programme client guide l'utilisateur à travers la hiérarchie de ces serveurs. Le client retenu dans le cadre du répertoire pilote est Mosaic, très souple, très convivial et proposant de nombreuses fonctionnalités.

Mosaic est un système hypermédia dédié à la recherche d'informations sur l'*Internet*. Il fournit une interface pour une variété de protocoles, de formats de données et d'informations utilisés sur l'*Internet*. Ce logiciel récupère et met en forme des fichiers de type HTML (HyperText Markup Language) et réalise

automatiquement les connexions réseau.

En outre, il est complété par une série d'options utiles (imprimer, visualisation de l'historique, retour au point de départ, liste des home pages).

LE PASSAGE DU WWW VERS LE RÉPERTOIRE PILOTE

Les structures offertes par le WWW offrent une convivialité maximale pour l'accès aux informations diffusées via l'*Internet*. Mais le WWW, au travers des serveurs HTTP, permet une utilisation plus fine et très pratique pour piloter des programmes informatiques (appelés scripts) à distance. Cette possibilité va nous permettre, par l'intermédiaire de scripts, de gérer une base de données à partir de Mosaic.

Démarche

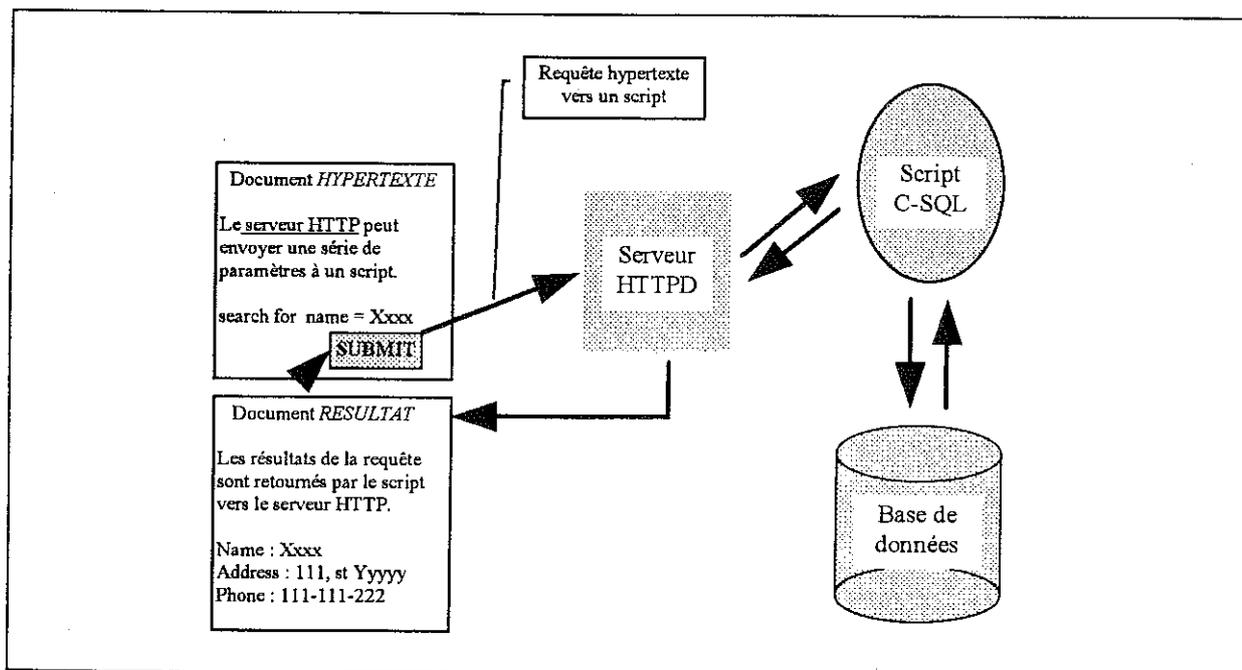


Figure 2

Le principe d'une base de données consultable à distance est "relativement" souple car la structure des serveurs HTTP autorise le passage d'une série de paramètres à un script. Le script est en fait un programme qui va récupérer ces informations et les traiter. Si ces paramètres contiennent tous les éléments nécessaires à l'interrogation de la base de données et si le script est capable de transformer ces paramètres en requête, le script va pouvoir effectuer une opération (recherche, mise à jour, suppression, ...) dans les tables de la base de données. Il ne reste dès lors plus qu'à renvoyer le résultat de la recherche à l'interrogateur, ce qui nécessite une mise en forme HTML.

L'apport du World Wide Web dans le contexte du répertoire des collections

L'apport du WWW couplé à une base de données distante est concret et très intéressant, un utilisateur distant va pouvoir encoder des données de façon transparente dans une base de données se trouvant physiquement à plusieurs milliers de kilomètres; il peut aussi consulter cette même base et obtenir une information pertinente sans devoir trouver les contacts qui étaient autrefois nécessaires pour arriver à obtenir la moindre donnée. Il est donc évident que dans le cadre d'un répertoire de collections ayant une portée internationale, ce type d'utilisation est très pratique : l'administrateur de la base n'a plus à attendre vainement que ses correspondants veuillent bien lui répondre pour effectuer l'encodage, le correspondant peut avoir un contrôle sur la saisie de ses informations, enfin les utilisateurs peuvent consulter à tout instant la base de données.

Le répertoire pilote n'est pas encore totalement opérationnel en ce qui concerne l'encodage à distance. Bien que cette méthode ait été appliquée concrè-

tement pour mettre à jour la base pilote, elle n'est pas encore, dans sa forme actuelle, achevée pour permettre à un correspondant distant d'effectuer une opération de gestion sur la base. Les options de modification (ajout, suppression, modification) de la base à distance ont déjà été pensées, leur mise en place définitive devrait encore être développée et testée.

Les requêtes se feront par le biais de masques et en langage libre. Les interactions entre les différentes couches d'information⁽¹⁸⁾ sont gérées par l'hypertexte. Les écrans suivants illustrent la procédure d'interrogation.

Ecran d'introduction

Après connexion au serveur local DG XIII, un premier écran offre un aperçu général des opérations réalisables dans le cadre du répertoire, c'est la "home page". Grâce aux liens hypertextes, l'utilisateur peut naviguer d'un document à l'autre; cette page est divisée en trois parties : une partie d'aide, une deuxième réservée à l'utilisation courante et une dernière employée pour réaliser des opérations de gestion sur la base (voir Figures 3 et 4).

Ecrans de recherche

C'est par le biais de ces écrans que l'utilisateur introduit ses requêtes en langage naturel. Par défaut, les requêtes portent sur 6 rubriques :

◇ nom du fonds/de la collection

(18) Pour rappel, chaque collection fait l'objet d'une entrée; chaque entrée organise l'information en quatre couches : 1) informations administratives, 2) historique de la collection; 3) outils de références; 4) contenu de la collection.

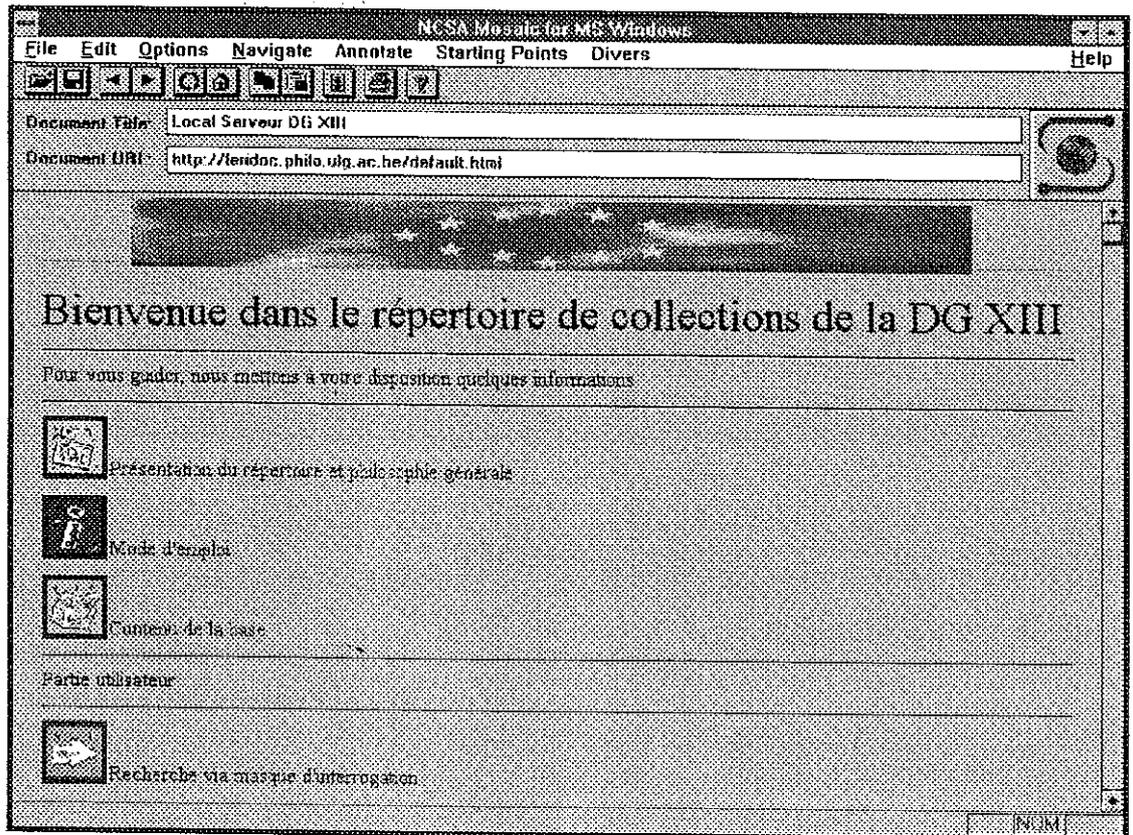


Figure 3

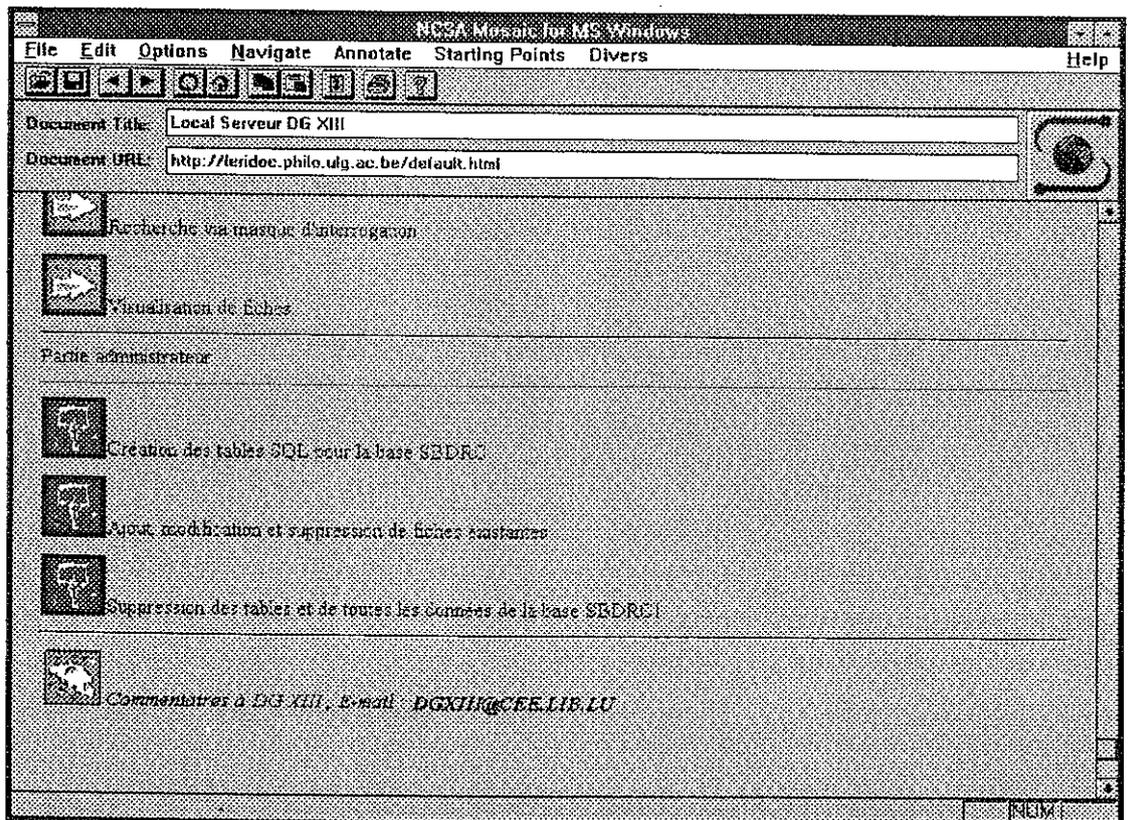


Figure 4

- ◇ nom de la bibliothèque abritant le fonds
- ◇ période (liste d'autorité)
- ◇ domaine de la collection (devra devenir une liste d'autorité)
- ◇ pays abritant la collection (liste d'autorité)
- ◇ type de document (choix multiple avec par défaut l'opérateur logique "ou")

Si ces critères sont insuffisants, le lecteur peut demander l'affichage d'un bordereau plus détaillé reprenant l'ensemble des rubriques pertinentes. Outre les rubriques précitées, on y retrouve :

- ◇ langues parlées (liste d'autorité)
- ◇ prêt interbibliothèque
- ◇ date de fondation de la collection
- ◇ nom du fondateur de la collection
- ◇ catalogues publiés
- ◇ fichiers manuels
- ◇ fichiers informatisés
- ◇ consultation à distance

Après avoir entré tous ses critères de recherche, l'utilisateur choisit la (ou les) couche(s) d'informations qu'il souhaite visualiser à l'écran. Pour rappel, ces couches sont :

- ◇ informations administratives
- ◇ contenu de la collection
- ◇ outils de référence
- ◇ historique de la collection
- ◇ les quatre précédentes

Après quelques secondes d'attente nécessaires pour l'aller et le retour des informations, l'utilisateur verra apparaître les résultats de sa recherche comme s'il avait consulté une base de données traditionnelle.

Nous n'allons pas détailler de manière aussi complète les trois autres opérations réalisables à partir du "serveur local DGXIII", à savoir l'insertion, la modification et la suppression des collections, car la recherche à distance

était l'objectif premier de ce pilote. Retenons simplement que tout comme pour la recherche, l'utilisateur distant est amené à compléter des formulaires précis suivant le type d'opérations, Mosaic se chargeant ensuite de transmettre l'information nécessaire aux scripts à travers le serveur HTTP.

A LA RECHERCHE DE PARTENAIRES

Le prototype de répertoire pilote réalisé dans le cadre de l'étude PROLIB/CONTREX est opérationnel. A ce stade, la gestion de la base de données se fait sur le site d'implantation du serveur et la consultation est accessible en ligne via l'*Internet*. Des développements ultérieurs devraient permettre l'encodage à distance.

Les techniques et les outils informatiques mis en oeuvre ont été testés et éprouvés. Les choix opérés a priori pour l'élaboration et la mise en réseau de cette base de données sont aujourd'hui pleinement validés tant sur le plan informatique que documentaire. Les développements et les mutations que l'on constate actuellement dans le monde des technologies de l'information vont tout à fait dans le sens de ce pilote.

En effet, le recours au réseau *Internet* et à son très populaire *World Wide Web* rencontre parfaitement les besoins et les souhaits des utilisateurs. La consultation en ligne de la base de données implantée sur notre serveur témoigne, s'il en était encore besoin, de la convivialité et de la souplesse d'utilisation de cet outil. Enfin, avantage non négligeable, l'implantation d'un serveur sur l'*Internet* n'induit aucun coût ni à l'utilisateur ni au gestionnaire. Il s'agit donc d'un outil d'une très grande portabilité.

Concevoir un prototype impliquait essentiellement des contraintes techniques, toutefois, les aspects documentaires du répertoire lui-même ne pouvaient être négligés. La faisabilité du répertoire pilote portait également sur une manière pratique, pertinente et réaliste de décrire les collections.

La conception et l'organisation de la structure de la base de données ont fait l'objet de réflexions, de discussions et de remaniements divers. L'établissement de la méthodologie présentée a été guidé par le souci permanent d'harmoniser au maximum les intérêts des documentalistes et des utilisateurs. Le degré de détail pour la description des collections devait être applicable lors de la collecte d'informations et pertinent du point de vue de la recherche documentaire.

Le pourcentage de remplissage du formulaire envoyé aux bibliothèques (80 %) tend à démontrer que son degré de détail est raisonnablement applicable. Considérant le nombre d'informations demandées, nous escomptions un pourcentage de 60 %. Nos correspondants ont surpassé nos espérances.

Il reste cependant un point d'ombre si l'on considère que douze institutions sur vingt-six n'ont pas répondu à notre appel. Ce constat est révélateur de la nécessité de motiver la collaboration des bibliothèques, des centres de recherche et des diverses institutions susceptibles de posséder des collections intéressantes.

Loin de constituer un obstacle insurmontable pour la réalisation du répertoire, cette situation fait apparaître la nécessité de mettre en place une structure d'information présentant le produit, sa souplesse d'utilisation et son intérêt pour la recherche et, par conséquent, pour les bibliothèques.

Il conviendrait de créer un réseau européen de partenaires auxquels le projet serait présenté très concrètement : lors du déroulement d'une session, les avantages de l'outil, ses spécificités et ses fonctionnalités. Le rapport de l'Université de Münster⁽¹⁹⁾ faisait état de collections intéressantes à intégrer; les contacts établis dans le cadre de cette mission pourront être repris pour la réalisation du répertoire. Nous n'avons pas approfondi ces démarches, toutefois, nous avons adressé un courrier ainsi qu'un questionnaire à l'ensemble des institutions contactées pour ce projet afin de connaître leur sentiment sur ce nouvel outil.

La réalisation du répertoire de collections peut se faire par étapes ou globalement, quelques aménagements sont nécessaires sur le plan informatique en fonction des desiderata de la Commission. Sur le plan de la collecte d'informations, il faudra cibler les partenaires potentiels et décider d'une politique d'accroissement.

Si l'on considère le succès grandissant des nouvelles autoroutes de l'information, la publicité du répertoire devrait se faire également naturellement par la voix de l'*Internet* et de la *World Wide Web*. Le répertoire devrait susciter l'intérêt de chercheurs, de centres de recherche et de bibliothèques qui spontanément proposeront d'intégrer leur collection.

Nous accueillerons avec intérêt et enthousiasme toute offre de collaboration.

o O o

(19) *A Pilot directory of Internationally Important Collections in Libraries of the European Community - Final Draft*, juillet 1992, p. 55-101.